

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **Du 20 juin 2014**

Le 20 juin 2014, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal DESROUSSEAUX, Maire.

Etaient présents :

Nicole BARD, Martine CATERINO, Pascal DESROUSSEAUX,
Marie-Christine DESROUSSEAUX, Jacky HANCKE, Laurence LAMALLE,
Claude MARMIER, Aurelio VICQUERY.

Absente excusée : Anne LAUGIER.

Anne LAUGIER donne pouvoir à Laurence LAMALLE pour l'élection des délégués représentant le collège électoral des élections sénatoriales.

La séance est déclarée ouverte à 20 h 00.
Secrétaire de séance : Claude MARMIER.

1/ Election des délégués représentant le collège électoral des élections sénatoriales.

Nous faisons partie des communes de moins de 1 000 habitants, à ce titre nous devons élire un délégué, et trois suppléants. Monsieur le Maire se propose au poste de délégué, et présente les trois adjoints aux postes de suppléants.

Nous procédons au vote :

Election du délégué : Pascal DESROUSSEAUX est élu à l'unanimité, par 9 voix pour.
Election du 1er suppléant : Aurelio VICQUERY est élu à l'unanimité, par 9 voix pour.
Election du 2ème suppléant : Martine CATERINO est élue à l'unanimité, par 9 voix pour.
Election du 3ème suppléant : Laurence LAMALLE est élue à l'unanimité, par 9 voix pour.

2/ Modification du montant d'une subvention pour une des associations (AEEB).

L'Association des Anciens Elèves de l'Ecole de Bucey-en-Othe devait bénéficier d'une subvention de 300,00 €, moins 97,20 € pour l'achat de la vaisselle qui devait être effectuée directement par le Conseil auprès de la CAMIF (soit une subvention finale de 202,80€) ; or cet établissement n'ayant pu remplir son contrat en temps et en heure, l'association s'est alors tournée elle-même vers un autre fournisseur.

Il nous appartient donc d'octroyer 300,00 € à l'AEEB, et modifier en conséquence les chiffres du budget.

Cette décision est acceptée à l'unanimité.

3/ Nomination des membres de la CCID.

Nous devons établir pour la Direction des Impôts une liste de 12 titulaires et 12 suppléants étant appelés à faire partie de la Commission Communale des Impôts Directs ; cette tâche s'avérant plutôt délicate, nous avons décidé de ne fournir aucune liste, laissant aux services des Impôts le soin de nommer eux-mêmes les personnes désignées.

Or par un récent courrier, nous sommes informés de l'insolvabilité de notre réponse, l'avis de la commune devant être exprimé. Nous devons donc établir notre liste, dans laquelle la Direction des Impôts fera ensuite son choix.

Monsieur le Maire nous présente les noms qu'il a retenus, et après examen de ceux-ci nous donnons notre approbation.

4/ Organisation du 14 juillet.

La livraison du barnum se fera dimanche 13 au matin, nous procéderons ensuite aux décorations dans la cour de la mairie.

La présence d'un musicien (accordéoniste) nous est confirmée par Aurelio VICQUERY pour le repas et l'après-midi du 14 juillet.

Tous les événements se dérouleront sur la seule journée du 14 juillet, par souci de sécurité : en effet il nous faut tenir compte de la finale de la Coupe du Monde de Football qui a lieu la veille au soir et qui provoquera certainement beaucoup de déplacements, et d'abus de tous genres.

Nous prévoyons donc un repas le lundi midi, auquel nous convierons particulièrement les aînés de notre village (cette action ne se déroulant pas dans le cadre du CCAS, comme il en a été décidé lors de sa précédente réunion du CCAS), et nous passerons l'après-midi en musique, avant de suivre, le soir, la retraite aux flambeaux, et d'assister au feu d'artifice, qui sera tiré sur le stade comme à l'habitude.

Les invitations seront distribuées fin juin, avoir d'obtenir les réponses des personnes désirant participer, le repas étant « tiré du sac ».

5/ Projet de construction d'une buvette au stade par l'association du FC,Bucey.

Suite au courrier de Mr Michel PRUNIER demandant à la commune sa participation financière à la construction d'une buvette adjointe aux vestiaires du stade, Mr le Maire estime prudent pour le moment d'attendre de connaître le coût final des travaux engagés pour la mairie, avant de projeter des frais supplémentaires, cette dépense n'a pas été prévue au budget 2014.

Il n'est pas besoin de demande de permis de construire, une simple déclaration de travaux suffit, tacitement Mr le Maire est favorable à ce projet, sous réserve de vote par le conseil municipal.

En outre, cette structure pourrait par ailleurs bénéficier à l'intercommunalité lors de manifestations sur notre stade et apporter un « plus » dans le cadre d'un éventuel projet d'un terrain multisports ouvert à tous en remplacement du tennis existant.

Nous pensons qu'il est nécessaire dans l'immédiat d'organiser une réunion « technique » entre la commission Travaux de la commune, et les représentants du FC, Bucey afin de déterminer le type de construction en fonction des besoins recensés, le coût précis de cette construction, et réfléchir à son élaboration pour arriver à un ensemble le plus esthétique possible.

6/ Questions diverses.

- Monsieur le Maire nous fait lecture de la réponse du Conseil Général concernant notre demande d'arrêt supplémentaire pour le car des écoles primaires.

Demande qui nous est refusée, pour deux motifs : il faut un minimum de trois élèves qui pourraient bénéficier de ce service, et d'autre part la distance requise entre l'arrêt demandé et les arrêts existants (1 500 mètres minimum), est ici insuffisante (1 300 m).

- Concernant le projet d'achat d'une niveleuse en partenariat avec la commune de Fontvannes, cet achat a été effectué et son utilisation s'avère satisfaisante, le chemin de Cliquat a été reprofilé. Nous remercions Régis Vancy et Pascal Toulouse membres de l'association foncière pour leur collaboration à l'entretien des chemins communaux.

La séance est levée à 22 h 20.